

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux sauf M. COUBAT, excusée représentée par E. BRUSCHERA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Procède au retrait de la délibération du 9 mai 2016 prescrivant la modification N° 3 du PLU vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité ;
- Sollicite les concours financiers de l'Etat et du Département pour la dépose de deux statues dans l'église sous l'orgue, la modification des socles, la réparation et la repose des deux statues pour un montant estimatif de 7 161€ HT ;
- Décide d'instaurer la redevance d'occupation provisoire du domaine public lors de travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité ;
- Approuve l'adhésion au groupement de commandes constitué avec la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise en vue de choisir des prestataires chargés d'assurer les contrôles obligatoires électricité, gaz, sécurité incendie, aires de jeux et la fourniture de papier pour copieur ;
- Approuve le Plan Communal de Sauvegarde élaboré par la Commission Communale et présenté par Monsieur Claude VERDREAU, Adjoint ;

Questions diverses :

Présentation par Monsieur MODI (Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise) de la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à envisager et présentation de la Fiscalité Professionnelle Unique ;

Monsieur le Maire :

- annonce le départ d'une ATSEM à l'école Maternelle et son remplacement dès la rentrée ;
- rappelle les festivités des 13 et 14 juillet,
- fait part des protections à mettre en place sur les poteaux de clôture dans la cour d'école (suite à accident fin juin),

Monsieur VERDREAU fait part :

- de l'avancement du dossier « construction Rue Philippe de Rouvres » et Lotissement du Pasquier,
- d'une demande de Monsieur RENAUDIN (poteaux gênants ligne haute tension), celle-ci sera transmise au SICECO pour étude ;
- d'un comparatif des consommations d'électricité dans le cadre de l'extinction des points lumineux la nuit ;

Monsieur PAUTET fait part :

- de la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise NOIROT pour un montant total de 18 885 € HT ;
- du début des travaux pour l'arrêt de bus rue des Ducs de Bourgogne (mi-octobre),
- de la mise en place des compteurs LINKY en 2018,
- de la dégradation volontaire du parking terrain de tennis et d'une remise en état par M. BATAILLE,

Madame BERTET fait part :

- de la vacance du logement communal 10 A rue des Ecoles à compter du 12 août et des deux candidatures reçues,

Un bilan est fait des différentes manifestations organisées par les associations du village (AFR, fête de Noël),

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN